

Metz, le 13/07/2012

Compte - rendu des CAPL MUTATIONS A, B, C au 01/09/2012

Ou comment gérer au mieux la pénurie des effectifs en Moselle !

Lors de ces CAPL , FO-DGFIP a fait part de l'inquiétude des agents quant aux mesures gouvernementales annoncées tant par voie de presse que lors de la conférence sociale des 09 et 10 juillet :

Sur les effectifs :

la formule du gouvernement des « vases communicants » qui consiste à déshabiller certains ministères dont le nôtre au profit de ministères dits prioritaires va entraîner avec l'application de la règle du non-remplacement de 2 fonctionnaires sur 3 partant à la retraite des suppressions d'emplois de même niveau que les années précédentes. Ce qui se traduit pour notre ministère par 12 000 suppressions d'emplois sur la période 2013/2015.

Sur les crédits :

La réduction annoncée d'une baisse de 7% des crédits de fonctionnement va dégrader encore un peu plus nos conditions de travail au quotidien.

Sur les salaires :

La poursuite du gel du point d'indice(la dernière augmentation 0,5% datant du 01/07/2010) , la non signature à ce jour du plan de qualifications 2012 ,c'est donc la poursuite de la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Face à ce non- changement, FO- DGFIP continuera de dénoncer et combattre ces mesures qui font des fonctionnaires la cible privilégiée des réductions budgétaires au nom de la politique européenne du traité de Maastricht.

Nouveauté de cette année , la diffusion sur Ulysse du projet local des mutations qui a amené FO DGFIP à s'interroger sur la diffusion de certaines données personnelles tels que échelon, grade...
Dont acte de la DRFIP.

Ces CAPL qui ont examiné les demandes des agents des deux filières, fiscale et gestion publique, ont été, une nouvelle fois, l'occasion de jongler entre les règles de gestion différentes en cadre C et B (ancienneté du grade dans la FF et ancienneté de la demande dans la FGP sauf pour les demandes déposées à compter du 01/01/2012).

Ces modalités subsisteront en principe jusqu'en 2014, date d'entrée en vigueur des règles de gestion communes.

FO DGFIP a demandé à l'administration de réduire au maximum le nombre de demandes de mutation en instance cadre B et C FGP déposées avant 2012 et donc de donner satisfaction à tous au plus vite.

CAPL cadre A du 09/07/2012

Filière gestion publique :

23 demandes dont 18 demandes satisfaites
6 arrivées dont 5 stagiaires ENFIP
3 départs vers d'autres départements
solde des effectifs après mouvement :-6,7 A

Filière fiscale :

23 demandes dont 22 demandes satisfaites
8 arrivées dont 2 stagiaires ENFIP
3 départs vers d'autres départements
solde des effectifs après mouvement :+4,8 A

FO-DGFIP a demandé à l'administration des précisions sur les affectations dans le service DOMAINE.

Réponse ; ces postes sont des postes Direction au nombre de 13 A ,tous pourvus à ce jour avec un départ en retraite annoncé fin 2012. A suivre

Lors de cette CAPL , la direction n'a répondu favorablement à aucune des demandes de modifications d'affectation formulées par les représentants des personnels.
L'administration s'est cependant engagée à réexaminer les demandes internes non satisfaites dans le cadre du prochain mouvement au 01/03/2013. Dont acte.

FO-DGFIP a souligné le respect de la règle de l'ancienneté administrative qui a prévalu dans l'établissement de ces mouvements A.

CAPL cadre B du 12 /07/2012

Filière gestion publique :

22 demandes dont 16 demandes satisfaites
5 arrivées
3 départs vers d'autres départements
solde des effectifs après mouvement :-13,5 B

Filière fiscale :

47 demandes dont 43 demandes satisfaites
14 arrivées dont 6 stagiaires ENFIP
1 départ vers d'autres départements
solde des effectifs après mouvement :-6,2 B

7 demandes satisfaites en CAPL pour les 2 filières

FO-DGFIP a demandé une information concernant les affectations au 01/09/2012 des agents promus contrôleurs par liste d'aptitude filière gestion publique.

En effet alors que les lauréats filière fiscale sont fixés sur leur affectation ,ceux de la filière gestion publique sont toujours en attente sur leur sort. **Vous avez dit Fusion ?**

L'administration a répondu que le volume national de promotions n'étant pas encore connu à ce jour, elle ne pouvait anticiper sur les affectations. La Direction a précisé vouloir affecter les agents promus sur place dans un souci de stabilisation des postes et services , sauf expression contraire des vœux de l'agent Cette information sera communiquée dès connaissance de la décision de la Centrale. A suivre

CAPL cadre C du 05 /07/2012

Filière gestion publique :

20 demandes dont 8 demandes satisfaites

3 arrivées

2 départs vers d'autres départements

solde des effectifs après mouvement :-2,8 C

Filière fiscale :

14 demandes dont 13 demandes satisfaites

Pas d'arrivée dans le département

Pas de départ vers d'autres départements

solde des effectifs après mouvement :+ 4,3 C

1 demande satisfaite en CAPL pour les 2 filières

Année après année le mouvement C se réduit à une peau de chagrin. Conséquence directe des suppressions d'emplois , le droit à muter pour les cadres C devient impossible.

FO-DGFIP condamne cette politique qui entraîne des conditions de travail dégradées et des mutations fermées.

Réduction des emplois, réduction des effectifs, des services, des implantations administratives et à présent des droits à mutations

FO DGFIP a voté contre les 3 mouvements en raison du déficit général chronique des effectifs dans le département.

L'effet de sur-effectif sur la résidence de Metz résulte uniquement de la suppression du service des pensions.

POUR FO-DGFIP plus que jamais exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et des réformes !

Pour toutes vos questions MUTATIONS vous pouvez contacter les élus FO-DGFIP

CADRE A

Laurent Chrétien TPM

Régine Caione-Anselmi 2^{ème} BDV

CADRE B

Martine Helleringer SIE Metz-Est

Jean-François Guerder ERD

Muriel Lépine EDRA

Dominique Lerond T. Forbach

CADRE C

Alain Vanderbosse SIP Sarrebourg

Charlotte Ruoff SIE Sarreguemines

Christine De Sousa SIP Metz-Est

Sandrine Goulon T.Metz-Amendes